



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

COMITÉ DIRECTEUR DU 13 MAI 2017

COMPTE RENDU

Comité directeur

✓ Présents (21)

Jean-Claude Benintende (Trésorier), François Collin (APL), Jean-Louis Coste, Hélène Davit, Jean-Louis Debiée (CND), Pierre Demeyer (CNK), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Thierry Dufour, Alain Étienne, Evelyne Falaix (CNCV), Jeff Fauchier, Jean-Yves Gardon (APL), Véronique Gensac (Présidente), Alain Girard, Éric Irvoas (APL), Bénédicte Lavaut, Olivier Mouragues, Marc Nossin, Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP), Gérard Vieux (Secrétaire général).

✓ Excusés (7) ayant donné pouvoir

Raphaël Acher pourvoir à Pierre Demeyer,
Michel Appriou (CN Boomerang) pourvoir à Evelyne Falaix,
Claude Bredat pourvoir à Jean-Louis Coste,
Georges Charlon pourvoir à Sonia Ouldali,
Jean-Marc Galan pourvoir à Véronique Gensac,
Sébastien Harre pourvoir à Véronique Gensac,
Jean-Claude Messmer pourvoir à Jean-Louis Coste.

Nombre de votants : 28 votants - 21 présents et 7 pouvoirs

Invité :

Pierre-Paul Ménégoz (SNMVL)

Direction technique nationale : Yves Goueslain

Secrétariat : Sophie Maurel – Claude Beaumont



Le partenaire officiel du kite

Rappel ordre du jour

Début de réunion : 9 h

FFVL 2017-2021

- Affichage du projet politique
- Présentation organigrammes FFVL
- Présentation organigrammes commissions
- Description des modes de fonctionnement, feuilles de route, nécessité d'intégrer la communication
- Validation de la liste des présidents de commission
- Présentation de la composition des commissions et des CN
- Validation de la liste des Gestionnaires de lignes budgétaires (GBL)
- Mise à jour du calendrier 2017-2018 avec proposition de dates pour assises CN et APL

Présentation de l'équipe administrative

Rappel des outils Internet, incluant un nouvel espace collaboratif des présidents de commission

Présentation de l'équipe technique + questions

CNK

- Situation du kite
- Propositions du CNK pour définition des actions à lancer et/ou à mener (avec ou sans la FFV)
- Position du CNK par rapport à la double affiliation

Proposition de la commission Médicale pour le certificat d'absence de contre-indication (CACI)

Questions diverses dont

- Licence mixte jeune CV/boomerang
- Participation à « Sentez-vous sport » ?

Fin de la réunion : 17 h 30

Le secrétaire général Gérard Vieux accueille les membres du Comité directeur et passe la parole à la présidente Véronique Gensac qui souhaite la bienvenue en particulier aux nouveaux élus et souhaite à tous un bon travail collectif pour la nouvelle olympiade.

Ensuite chaque membre du Comité directeur se présente.

LA FFVL 2017-2021

Le projet politique

Intervenante : Véronique Gensac

La première mission importante durant ce nouveau mandat est de définir le projet politique de l'olympiade qui débute.

Ce projet politique, dont les axes principaux ont été indiqués lors de l'AG de la fédération, s'inscrit dans la continuité du précédent (annexe 1 en fin de CR).

Le DTN transmettra la convention d'objectifs au mois d'octobre au ministère et il faudra aussi avoir les éléments nécessaires pour le budget prévisionnel.

Le CD devra également, avec le DTN, construire le budget en fonction des actions déclinées par les commissions.

Afin de respecter les délais impartis il est important que chacune des commissions lui transmette rapidement, d'ici fin juin, la déclinaison du projet politique accompagnée de la demande de financement correspondant.

Le projet politique doit répondre d'une part aux commandes de l'État subventionnées par la convention d'objectifs et d'autre part aux autres besoins de nos licenciés n'entrant pas dans ce cadre. La mission du Comité directeur est de mettre en évidence les priorités pour ensuite orienter le travail de la fédération.

Le Comité directeur doit décliner ces grands axes et en faire émerger d'autres.

Améliorer la sécurité de nos pratiques est une mission fondamentale et constitue un des premiers thèmes de ce projet politique. Le rôle de la commission Sécurité et technique est d'agir à chaque niveau d'organisation de la fédération afin de pouvoir mieux analyser les causes des accidents et préconiser des solutions.

Autre thème important du projet politique : les sites de pratique de nos disciplines. Il est nécessaire d'améliorer la communication vers les responsables des clubs sur ce sujet.

La réforme territoriale a eu lieu et la fédération compte aujourd'hui 13 ligues en métropole. L'APL doit être force de proposition pour aider les responsables des clubs dans leurs démarches administratives.

Le comité national Parapente s'est posé la question du service apporté à nos licenciés. Le projet politique doit intégrer cette dimension.

Le projet politique doit être rendu au ministère à l'automne. L'essentiel doit être validé par le Comité directeur le 24 juin. Chaque commission et comité national doit dresser la liste des actions à mener, en proposer le calendrier et le budget pour les quatre ans de l'olympiade.

Un débat sur le thème de la sécurité s'instaure. Le sujet est vaste.

Véronique Gensac excuse l'absence de Jean-Marc Galan président de la commission Sécurité et technique en raison d'un autre impératif. Elle indique qu'il souhaite réorganiser la commission et faire en sorte que la sécurité soit abordée à tous les niveaux de la fédération.

C'est le total des actions menées qui auront un impact sur la diminution des accidents.

L'action « Voler mieux » constitue l'occasion d'une prise de conscience. Il faut trouver et mettre en œuvre d'autres actions pour aller plus loin et faire en sorte que diminue le nombre d'accidents.

Le comité national Delta a décidé d'aborder les thèmes de la sécurité et de l'accidentalité dans toutes les réunions.

La commission Sécurité et technique manque de support scientifique.

L'analyse de l'accidentalité est effectuée à partir des données des déclarations d'accident, plus ou moins bien renseignées et souvent incomplètes. Il est difficile de faire émerger les causes des accidents. Un éclairage plus concret est nécessaire. L'intervention de chercheurs universitaires est envisagée afin de mieux analyser et proposer des solutions.

Le milieu professionnel doit être impliqué dans les actions à mener. Les enseignants sont confrontés à la volonté des stagiaires d'aller toujours plus vite, toujours plus haut. Il faudrait prendre en compte le facteur « temps de formation ».

Il faut tenir compte de la fréquence de la pratique dans l'analyse de l'accidentalité. Ce facteur est primordial dans la mise en danger. Les dernières analyses montrent que les pilotes accidentés sont des pilotes confirmés qui ont plus de cinq ans de pratique.

Il est nécessaire d'inciter les pilotes à faire de l'introspection sur leur pratique personnelle.

Il faudra veiller à rester vigilant et informer les pratiquants sur l'effet pervers du pilote qui, en situation de sécurité, se laisserait entraîner à repousser ses limites.

Il faut relayer auprès des pilotes l'idée que voler devient risqué dès lors qu'est perdue la notion que la discipline est *potentiellement* dangereuse.

Pourquoi ne pas mettre place à disposition des pratiquants volant une check-list comme cela a été fait en kite ?

Est-ce que le stage SIV (simulation d'incidents de vol) améliore la sécurité ? Les avis sont partagés. Il semblerait que l'éducation par la SIV pourrait inciter la victime d'un incident à piloter le plus longtemps possible. Ce qui soulève donc la question de l'utilisation du parachute de secours.

Pour rappel, l'impact des accidents sur le contrat d'assurance est important.

Du fait de l'accidentalité actuelle, la fédération pourrait être dans la difficulté à négocier un contrat d'assurance dans quatre ans. Et la saison débute à peine !

Afin d'améliorer la communication sur ce thème, il faudrait avoir un référent sécurité dans chaque structure, et nommer un délégué national à la sécurité.

Organigramme de la fédération

Intervenant Véronique

Le but de cette première réunion du Comité directeur est d'accueillir les nouveaux membres, d'en expliquer le fonctionnement et de fournir aux commissions et comités nationaux les outils de travail.

Documents projetés en réunion : annexes 2, 3, 4, 5, 6 en fin de CR

Le Comité directeur est l'instance dirigeante de la fédération. Il est amené à prendre des décisions sur les actions proposées par les commissions et les comités nationaux.

Les propositions soumises à la décision du Comité directeur doivent donc être travaillées et abouties.

Les commissions doivent partager leur expérience et leur réflexion. Un effort devra être fait afin d'améliorer la communication entre elles, chacune pouvant nourrir la réflexion.

La commission devra faire une analyse quantitative et qualitative de l'action réalisée.

Mode de fonctionnement, feuilles de route, nécessité d'intégrer la communication.

Document de référence : doc Diagnostic et proposition de fonctionnement du CD (annexe 7 en fin de CR)

Ce document de référence vise à formuler des bases de fonctionnement pratique afin que tous s'entendent sur les principes de communication afin d'éviter les problèmes de fonctionnement interne à la commission.

Certaines commissions correspondent au projet politique, d'autres sont plus formelles et réglementaires comme les commissions Disciplinaires.

Il en était qui comprenaient de nombreux membres qui pour la plupart participaient peu.

Aussi a-t-on demandé aux présidents de commission de limiter le nombre de leurs membres à une quinzaine.

Pour composer sa commission, chaque président déterminera, en fonction du périmètre des missions qui lui sont confiées, les compétences nécessaires pour s'organiser et atteindre les objectifs fixés.

Le manque de connaissance sur l'organisation du sport en France est souligné. Lors d'un prochain Comité directeur, le DTN fera une présentation du mouvement sportif. Il informera également sur la convention d'objectifs. Les membres du Comité directeur sont invités à lui indiquer les sujets qu'ils souhaiteraient voir développer.

Alain Étienne en charge du *Vol Passion* se propose de faire paraître, dans les prochains numéros, des articles d'information sur l'organisation de la fédération.

Validation des listes des présidents de commission

Liste des présidents de commission validée par le comité directeur d'avril

• Assurances	Coste Jean-Louis
• Communication	Gensac Véronique
• Compétition	
Parapente	Nossin Marc
Delta	Lanser Pascal
Cerf-volant	Le-Borgne Tifenn
Kite	Mouragues Olivier
Boomerang	Madec Yvan
• Développement durable	Ouldali Sonia
• Espaces de pratique	Étienne Alain
• Féminine	Davit Hélène
• Financière	Lebertois Monique
• Formation et écoles	
Parapente	Harre Sébastien
Delta	Gourdon Jean-Marc
Cerf-volant	Billy Charles
Boomerang	Chelmas Olivier
• Hand'icare	Fauchier Jeff
• Internationale	Gensac Véronique
• Jeunes et Educ'en ciel	Girard Alain
• Juges et arbitres	Mouragues Olivier
• Médicale	Duchesne de Lamotte François
• Opérations électorales	Ferry-Wilczek Bruno
• Statuts et règlements	Ferry-Wilczek Bruno
• Sécurité et technique	Galan Jean-Marc

Liste des présidents de commission restant à valider :

- Commission Disciplinaire,
- Commission Disciplinaire de lutte contre le dopage ;
- Commission Tracté-treuil ;
- Commission Vie associative ;
- Commission Formation et écoles de kite.

Pour la commission Disciplinaire se présentent pour la première instance Jean-Marie Huchette et pour la seconde instance Jean-Christophe Landreau.

Jean-Marie Huchette est un pilote de 68 ans qui pratique plusieurs disciplines aéronautiques. Il est président du conseil des prud'hommes et a une grande connaissance en matière de législation. De caractère apaisé et volontaire, c'est le profil idéal pour assurer la fonction.

Jean-Christophe Landreau est un professionnel du parapente, gendarme de métier.

Gilbert Veber, pilote des Hauts de France impliqué depuis longtemps dans le milieu associatif se propose d'assurer la fonction de président de la commission Tracté.

Le comité national Delta demande que soit prise en compte la spécificité particulière du delta avec la pratique du remorqué.

Vote

Nombre de votants : 28 dont 21 présents et 7 pouvoirs

Résultat du vote « Nomination des présidents des commissions disciplinaire, tracté-remorqué » :

Jean-Marie Huchette président de la commission Disciplinaire de 1^{re} instance

Jean-Christophe Landreau président de la commission Disciplinaire de 2^e instance

Gilbert Veber président de la commission Tracté-remorqué.

Unanimité

Concernant la Vie associative, les présidents précédents – Hélène Davit et François Collin – expriment les difficultés qu'ils ont rencontrées pour avoir une action d'ensemble et dynamiser cette commission qui est transverse.

Faut-il afficher une coordination au niveau des comités nationaux ? Et dans ce cas qu'advient-il des clubs qui pratiquent plusieurs disciplines du vol libre ?

Le comité national Delta a intégré de la vie associative afin de répondre aux besoins des deltistes adhérant dans des clubs de parapente.

Quelle est la mission de la Vie associative ?

- Apporter des outils aux présidents de club afin de faciliter leur organisation et leurs démarches administratives ? Les CDOS répondent déjà à certaines de ces attentes.
- Faciliter les rencontres entre les associations, entre disciplines en axant notre action auprès des CDVL.
- Plus largement répondre aux attentes des licenciés et des clubs en fournissant un pôle ressources.
- Faire connaître nos disciplines.

Au terme du débat, Jean-Louis Debiée demande à chaque membre du Comité directeur de lui indiquer sa définition de la commission Vie associative. Il se propose de faire la synthèse des réponses.

Remarques : le secrétariat fédéral répond aux demandes d'information des présidents de club.

Le budget prévisionnel de la commission Vie associative est axé à la fois sur la formation d'une équipe interdisciplinaire et des réunions mono-disciplinaires afin d'animer un réseau.

Hélène Davit pense que la dénomination de l'onglet « espace dirigeants » n'est pas juste et qu'il faudrait changer le titre.

Reste également à pourvoir les postes de président de la commission Formation et écoles de kite et de la commission Disciplinaire de lutte contre le dopage.

Organigramme des commissions

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité directeur le 24 juin.

Les présidents de commission vont recevoir un courriel afin de transmettre la composition de leur commission à Sophie Maurel.

Présentation de la composition des commissions et des CN

Au comité national Parapente, il reste deux postes à pourvoir dont un réservé à une femme. Ce poste a été proposé à Marie-Paule Jacques, présidente du CDVL de Savoie.

Le comité national Kite propose d'intégrer François Collin, François Duchesne de Lamotte et Rémy Kaufmann. Il restera trois postes à pourvoir.

Vote

Nombre de votants : 28 dont 21 présents et 7 pouvoirs

Résultat du vote

Nomination de Marie-Paule Jacques membre du CNP ;

Nomination de François Collin, François Duchesne de Lamotte et Rémy Kaufmann membres du CNK.

Pour : unanimité

Validation de la liste des gestionnaires des lignes budgétaires (GLB)

Le rôle du gestionnaire d'une ligne budgétaire est de suivre l'évolution du budget pour respecter le budget prévisionnel.

Liste jointe ([annexe 8](#))

Vote : à main levée

Nombre de votants : 28 dont 21 présents et 7 pouvoirs

Résultat du vote « Liste des gestionnaires des lignes budgétaires » :

Pour : unanimité

Mise à jour calendrier 2017-2018

Annexe 9

La prochaine réunion du CD aura lieu le samedi 24 juin.
L'APL se réunira du 19 au 22 octobre 2017.

Afin de limiter les déplacements des présidents de clubs, proposition est faite d'adosser les assises des comités nationaux à l'assemblée générale de la fédération : les assises se dérouleraient le matin de l'AG.

En delta, la problématique est différente puisque le comité national convie tous les deltistes à participer aux assises, et que le nombre de sujets abordés est important. Jean-Louis Debiée réserve donc sa réponse.

De même en kite les assises sont généralement prévues en novembre sur la même période que la réunion de la commission Formation et technique des labels EFK.

Les présidents des comités nationaux sont priés de donner leur réponse dans un délai d'une semaine et / ou de faire des propositions pour d'autres possibilités.

Présentation de l'équipe technique + questions

Le DTN transmettra au Comité directeur un tableau d'une vision synthétique des missions des conseillers techniques. Ce document récapitule toutes leurs missions. C'est un outil d'information pour les élus, utilisé par les conseillers techniques pour formaliser leurs actions.

Ce document est utile également à Sophie pour effectuer la répartition financière des salaires des conseillers techniques fédéraux et des frais de l'équipe technique.

Le DTN présente son équipe et décrit pour chacun ses missions régionales, nationales et par discipline.

Doc présenté par Yves Goueslain (annexe 10)

Pour rappel, les affectations des fonctionnaires d'État ne sont pas gérées par la fédération.

La mobilité du conseiller technique fédéral n'est gérable que si son contrat comprend une clause de mobilité.

Certains conseillers techniques vont partir à la retraite dans un avenir plus ou moins proche : 50 % de l'effectif est concerné d'ici la fin de l'olympiade prochaine. Cela pose le problème du renouvellement de l'équipe technique.

Joël Amiable vient de la FFPLUM.

Xavier Chavanet a rejoint l'équipe technique le 1^{er} mai. Il a été mis à la disposition de la fédération gracieusement pour deux ans éventuellement renouvelables dans le cadre d'un contrat de mécénat avec la poste (contrat pour le pré-départ à la retraite à 57 ans).

Il a une mission régionale en ligue Bourgogne et Franche-Comté et une mission nationale en lien avec les commissions Tracté et Hand'Icare.

Il est également trésorier de la ligue Bourgogne et Franche-Comté.

Laure Collin approchée par la FFV a décidé de partir à la fédération de voile. La FFVL n'a pas été en mesure de lui faire une proposition de missions qui la satisfasse. Elle quittera ses fonctions à la FFVL le 1^{er} septembre 2017.

Situation Patrick Joliet et ligue PACA.

La ligue PACA a besoin d'un conseiller technique à temps complet. Nous n'avons pas reçu de réponse à notre appel à candidatures pour ce profil en région PACA. Entre-temps, le ministère nous a proposé d'intégrer Joël Amiable à l'équipe technique fédérale.

Du fait de la perte de la délégation du kite, la fédération n'est plus en situation d'attente d'un nouveau conseiller technique. Il faut donc répondre à la demande de la ligue PACA autrement.

Patrick Joliet arrive à la fin de son contrat en CDD. La ligue PACA pourrait envisager l'embauche de Patrick Joliet en CDI, via un groupement d'employeurs. Il faudrait examiner la possibilité de faire subventionner cette embauche par le CNDS.
Ensuite, il faudra envisager de mutualiser du temps de cadre de façon à coordonner une équipe cohérente pour la ligue PACA.

Éric Wyss gère la transition de la filière kite de haut niveau mise en place par la FFVL vers la FFV. L'objectif est d'assurer la continuité des entraînements des jeunes sportifs du kite de haut niveau et si possible de préserver les emplois créés pour les entraîneurs
L'État a demandé à Yves Goueslain de faire en sorte que la passation se fasse dans les meilleures conditions et de gérer la liste des SHN en 2017.
Éric Wyss a été approché pour travailler à la FFV. Il a demandé un délai de réflexion. La FFVL lui a fait une proposition de missions à la fois sur le territoire de l'Occitanie et au niveau national.

Éric Irvoas confirme que la ligue Occitanie a un projet à proposer à Éric Wyss.

Présentation de l'équipe administrative

Intervenante Sophie Maurel

Sophie Maurel présente l'ensemble des missions de l'équipe administrative, « le qui fait quoi ».
Document présenté en séance (annexe 11)

Véronique Gensac remercie Sophie pour le travail effectué à Nice.
L'équipe est motivée et active bien que perturbée par des inquiétudes légitimes suite à la perte de la délégation du kite.

Sophie insiste sur plusieurs points :

- Les notes de frais doivent être envoyées sans retard à Stéphanie afin qu'elle puisse effectuer un suivi budgétaire régulier et qui reflète la réalité des dépenses engagées (notamment pour la transmission des points budgets au Comité directeur). Le bilan de fin d'année mobilise toute l'attention du service comptable et complique forcément ses tâches quotidiennes, d'où l'importance d'anticiper et de suivre toute l'année l'état d'avancement de son budget.
- Jérôme intervient sur de nombreuses tâches informatiques simultanément (développement de projets, interface utilisateurs, maintenance, gestion des sites Internet...). Les demandes impromptues s'avèrent souvent chronophages. Son travail sur le développement (notamment la migration Drupal) s'en trouve ralenti. Il conviendrait de mieux prioriser les demandes, éventuellement se poser la question de lui attacher un stagiaire.
- Sophie n'a pas pu attribuer une référente dédiée aux comités nationaux Parapente et Delta qui devront s'adresser, selon les commissions concernées, à Emilie ou Bettina.
- Rappel des horaires : le secrétariat, hors déplacement fédéral, est disponible par téléphone tous les matins de 8 h à 12 h 30. L'après-midi chacun travaille sur ses dossiers. Le secrétariat reste toutefois joignable l'après-midi au numéro dédié au Comité directeur et à l'équipe technique, et ce jusqu'à 16 h 45.
- Une veille sur les sites Internet a été demandée à chaque collaboratrice référente des commissions.

Rappel des outils Internet, incluant un nouvel espace collaboratif des présidents de commission

Document présenté en séance (annexe 12)

Les informations mise en ligne sur le site Internet de la fédération n'apparaissent pas dans l'intranet dédié aux membres du CD afin de ne pas faire doublon.

Une simulation de connexion est effectuée. Sophie convie les membres du Comité directeur à lui transmettre leurs demandes d'évolution du système.

Un point sera fait afin de revoir l'accès aux diverses informations de la base de données.

Concernant le site Internet, il est proposé que chaque commission ait un référent communication responsable de la mise à jour des pages du site.

Véronique Gensac souhaite programmer une réunion de la commission Communication adossée au CD de juin. Bertrand Burlot a accepté de revoir les pages du site afin de retirer les informations obsolètes et est susceptible de solliciter les membres du Comité directeur qu'il remercie d'ores et déjà pour leur collaboration.

La procédure des réunions téléphoniques va être simplifiée : un code de réunion sera attribué à chaque commission et à chaque comité national. Les responsables pourront organiser les réunions sans avoir à solliciter le secrétariat fédéral.

Un code pourra être attribué aux ligues si elles le souhaitent.

Il est évidemment toujours possible d'utiliser d'autres systèmes tels que Teamspeak.

La liste de diffusion d'une commission pourra être modifiée par le référent. Toute modification devra toutefois être validée par le CD et par conséquent signalée au préalable à Sophie Maurel.

Concernant la mise en œuvre d'un espace de communication dédié aux commissions et aux comités nationaux, Bénédicte Lavaut et Sophie Maurel doivent consulter Jérôme pour connaître les solutions gratuites disponibles et voir comment les intégrer sur le site.

La mise en place d'un système pratique de vote par voie de courriel est à l'étude. Ce système de vote est rare et s'applique à des dossiers à traiter en urgence. À la demande d'un membre du Comité directeur, un débat pourra être envisagé avant de passer au vote électronique sur une question.

Commission Médicale : proposition pour le CACI

Intervenant : François Duchesne de Lamotte

Le médecin délivre le certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) après un examen de 40 minutes. Le CACI indique que le sportif est apte à pratiquer tous les sports sauf éventuellement les restrictions inscrites dans le règlement médical de chaque fédération.

Le cerf-volant, le kite et le boomerang obéissent à la règle générale. Les disciplines aériennes sont classées en pratique à contrainte particulière par le ministère des Sports.

Entre deux productions de certificat médical, le sportif devra renseigner un questionnaire de santé. Ce document sera disponible en ligne soit sur le site du ministère, soit sur le site de la fédération. La question n'a pas encore été tranchée. Le questionnaire comprend dix questions.

Yves Goueslain rappelle que la carte compétiteur permet de faire la différence entre les pratiquants de loisir et les compétiteurs. La suppression de celle-ci impliquerait que toutes les licences soient des licences compétiteur avec renouvellement du certificat médical tous les ans.

Par contre, il est possible de maintenir les deux statuts et décider que la carte compétiteur d'une activité est gratuite.

La mise en place du CACI débute le 1^{er} juillet 2017. Les certificats médicaux de non-contre-indication fournis en 2017 par nos licenciés constituent les CACI de référence.

Rappel du vote du Comité directeur du 28 janvier 2017 concernant le cerf-volant, le kite et le boomerang.

Périodicité validée par le CD du janvier 2017				
KITE - CV - BOOMERANG				
Pratique de loisir				
	Première licence	Renouvellement licence		
		0 à 18 ans inclus	19 à 49 ans inclus	À partir de 50 ans
Présentation du CACI	OUI de moins de 1 an	tous les 3 ans	À la souscription	tous les 10 ans
KITE - CV - BOOMERANG				
Pratique de compétition				
	Première licence	Renouvellement licence		
		0 à 18 ans inclus	19 à 49 ans inclus	À partir de 50 ans
Présentation du CACI	OUI de moins de 1 an	tous les 3 ans	tous les 3 ans	tous les 3 ans
Dans l'intervalle le sportif renseigne un questionnaire de santé. En cas de réponse non conforme il faudra qu'il produise un nouveau CACI				

Périodicité du CACI des disciplines volantes à voter, en jaune dans le tableau ci-dessous

Le décret D231-1-4 du code du sport indique que la fréquence est fixée par la comed de la fédération mais ne peut pas être inférieure à 3 ans.				
DELTA - PARAPENTE - SPEEDRIDING				
Pratique de loisir				
	Première licence	Renouvellement licence		
		0 à 18 ans inclus	19 à 49 ans inclus	À partir de 50 ans
Présentation du CACI	OUI de moins de 1 an	tous les 3 ans	tous les 6 ans	tous les 3 ans
DELTA - PARAPENTE - SPEEDRIDING				
Pratique de compétition				
	Première licence	Renouvellement licence		
		0 à 18 ans inclus	19 à 49 ans inclus	À partir de 50 ans
Présentation du CACI	OUI de moins de 1 an	tous les ans	tous les ans	tous les ans
Dans l'intervalle le sportif renseigne un questionnaire de santé. En cas de réponse non conforme il faudra qu'il produise un nouveau CACI				

Vote : à main levée

**Nombre de votants : deux membres du Comité directeur sont partis
26 votants dont 19 présents et 7 pouvoirs.**

Résultat du vote « périodicité du CACI pour les disciplines volantes » :

Unanimité

Questions diverses :

Licence mixte jeune CV/boomerang

Intervenante : Evelyne Falaix

Les comités nationaux de Cerf-volant et de Boomerang ont pris la décision d'avoir en commun les licences jeunes pratiquants Educ'en ciel et le titre de participation découverte.

La licence Educ'en ciel et le titre de participation contiennent une couverture d'assurance souscrite auprès de la MAIF. Alain Girard propose de démarcher la MAIF à nouveau afin de pouvoir obtenir la bivalence.

Il souhaiterait élargir le système à tous les enfants, étudiants au-delà de 18 ans et aux personnes en formation.

Son objectif est de signer une convention avec l'USEP pour mieux diffuser nos produits auprès de l'Éducation nationale.

Vote : à main levée,

**Nombre de votants : Deux membres du comité directeur sont partis.
26 votants dont 19 présents et 7 pouvoirs.**

Résultat du vote « quitus pour négocier auprès de la MAIF des produits cerf-volant et boomerang et pour travailler à la convention avec USEP » :

Unanimité

CNK - Point d'étape du kite

Pierre Demeyer expose la situation du kite – document présenté en séance (annexe 13).

En conclusion, il n'y a pas de nécessité d'arbitrage du budget des actions kite.
La commission de suivi mensuel poursuit son travail.

*17h30 : Fin de la réunion du Comité directeur.
Gérard Vieux remercie les participants.*